



Un SAGE est en élaboration sur le bassin de la Brèche et devrait être mis en œuvre à partir de 2021 si le planning prévisionnel est respecté. La phase état des lieux et diagnostic des masses d'eau du territoire, achevée fin 2018, a permis d'identifier les enjeux et de les partager avec l'ensemble des acteurs. Le contrat de territoire « eau et climat » est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux de la politique de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Les actions inscrites au Contrat de territoire « eau et climat » Brèche doivent répondre aux enjeux et objectifs identifiés.

Fiche action : N°3-13

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Enjeux CTEC :

- Préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages
- Amélioration de la performance des systèmes d'assainissement (« tous temps ») prioritairement sur le ru de la Garde et la Béronnelle et gestion à la source des eaux de pluie en milieu urbain
- Amélioration de la qualité des milieux aquatiques et humides
- Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement ainsi que développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement
- Amélioration des connaissances sur les relations entre nappe et rivières
- Communication et sensibilisation

Thématique de l'action :

Zones humides

Il s'agit : Études Travaux Autres (précisez) : acquisitions foncières, communication

Action emblématique « eau et climat » : Oui Non

Action prioritaire inscrite au Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) : Oui Non

Contexte de l'action prioritaire en lien avec l'état des lieux des masses d'eau et le diagnostic de territoire :

Le contexte géo-pédologique est globalement défavorable à la présence de zones humides (perméabilité importante expliquant une circulation essentiellement verticale de l'eau). Les zones humides répertoriées sont limitées aux abords des cours d'eau, zones d'équilibre avec les nappes. L'étude de délimitation menée en 2012 est partie de 3 250 ha de zones humides potentielles pour ne finalement délimiter que 1 688 ha de zones humides effectives, soit à peine plus de 3% du bassin. De plus, les facteurs d'altération des zones humides sont multiples : rectification des cours d'eau, drainage, mise en culture, pratiques culturales, urbanisation, enfrichement... Ainsi, la préservation des zones humides a été identifiée comme un enjeu fort sur le bassin, de même que la mise en place de sites vitrines de communication autour de ces milieux.

Localisation de l'action :

Commune ou territoire concerné : Nogent-sur-Oise

Coordonnées X : 49.285161 Coordonnées Y : 2.468873

Masse d'eau superficielle concernée : 220 (Brèche aval)



Objectifs de l'action :

Depuis ces 50 dernières années, le marais Monroy, situé au Nord de Nogent-sur-Oise a subi de nombreux remaniements dû au développement de l'urbanisation, et des voies de communication. L'alimentation actuelle du marais a été également probablement impactée par ces différents aménagements. Le site a été identifié par l'étude de délimitation des zones humides menée en 2012, en tant que frênaie et peupleraie dense avec des habitats très fortement dégradés perturbant les équilibres naturels. De 2016 à 2018, le bureau d'études Biotope a été missionné par la commune de Nogent-sur-Oise afin de réaliser l'étude et le plan de gestion du marais Monroy. Des propositions d'aménagement ont été élaborées, en fonction de l'intérêt écologique, des souhaits de la commune et des partenaires (CEN Picardie, SMBVB). L'objectif de l'action est de restaurer les fonctionnalités du marais ainsi que d'en faire un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement.

Contenu de l'action :

L'action comprend les acquisitions des dernières parcelles qui ne sont pas encore communales (soit X parcelles correspondant à 5.59 hectares) ainsi que les travaux (actions sur les milieux forestiers, les milieux ouverts, le réseau hydrographique et actions en sensibilisation) en fonction du plan d'actions établi et concernera le marais Monroy, soit 8,5 hectares en zone humide, répartis le long de la D1016 et de la D200. Actuellement, la part de parcelles appartenant à la commune équivaut à 49 % (zone humide et hors zone humide). L'objectif sera de restaurer les fonctionnalités (réservoir de biodiversité, zone tampon à proximité de voies de communication etc.) de la zone humide et d'aménager le site au public (création d'un sentier, pose de panneaux pédagogiques, création d'une base d'accueil etc.). Après réalisation des travaux, des actions d'animation seront mises en œuvre.

Liste des documents annexés à la fiche action Programme d'actions du Marais Monroy - juin 2019

Indicateurs d'avancement de l'action :

Intitulé de l'indicateur	État initial	Objectif 2025
% de parcelles communales dans le marais	XX	100
Nombre de surface communale restaurée/aménagée	0	8,9 Ha
Nombre d'animations réalisées sur site	0	XX

Calendrier de réalisation envisagé :

Date prévisionnelle de début de l'action : 2020

Durée prévisionnelle : 6 ans

Coût estimé et plan de financement envisagé :

Coût prévisionnel total : 563 300 Montant en € HT Montant en € TTC

ECHEANCIER ET MONTANT ANNUEL (Euros HT)					
2020	2021	2022	2023	2024	2025
120 000	125 000	125 000	123 300	30 000	40 000



CTEC BRECHE — Restauration du marais Monroy à Nogent-sur-Oise

Plan de financement prévisionnel (acquisitions foncières) : 302 819 €

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune de Nogent-sur-Oise	60 563	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	242 256	80

Plan de financement prévisionnel (restauration) : 46 000 €

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune de Nogent-sur-Oise	9200	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	36 800	80

Plan de financement prévisionnel (communication) : 8 640 € (+ intervention CPIE à hauteur de 170 000 € pour la période 2020-2025)

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune de Nogent-sur-Oise	1 728 + 34 000 (animations CPIE)	20
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	6 912 + 136 000 (animations CPIE)	80

Plan de financement prévisionnel (ouverture au public) : 45 840 €

Organisme	Montant attendu (en €)	%
Fonds propres : Commune de Nogent-sur-Oise	22 920	50
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	22 920	50

Autres observations :

Le coût des travaux reste à l'heure actuelle qu'une hypothèse, basée sur des moyennes de coût et sur ce qui est envisageable pour le maître d'ouvrage.

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom ou raison sociale : COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Adresse : 74 rue du Général de Gaulle Code postal 60180 ville : NOGENT-SUR-OISE

N° SIRET : 216 004 580 00017

Nom et prénom de la personne en charge du dossier : FOUIN Philippe

Qualité : Directeur Général Adjoint

Téléphone : 06 44 66 30 34 Adresse mail : p.fouin@nogentsuroise.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES : SMBVB, CENP

ANIMATION SUPRALocale (si existante) : CENP